

Groupe de travail : ça déraile

Documents fournis 6 jours avant le groupe de travail au lieu des 15 jours prévus par le règlement intérieur (8 au minimum en cas d'urgence), journée marathon pour examiner la situation de toutes les écoles du département au lieu des 2 jours l'année dernière, absence inédite du « patron », le DASEN, interdisant toute avancée concrète... le groupe de travail n'existe de fait plus. Aucune concertation, aucun échange, reçus par un subalterne les syndicats n'ont pu que présenter des doléances, ce qui aurait été fait plus rapidement par courrier.

A l'issue de ce groupe de travail, tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'administration a pris des notes. Aucun engagement n'a été pris, aucune piste sur la répartition des 150 postes, aucune proposition sur les TPS, les maîtres supplémentaires, les moyens de remplacement, les réseaux. A peine quelques erreurs rectifiées (fermetures de classes massives à Saint-Denis!). Et quelques informations récoltées, cependant. Qui ne manquent pas d'inquiéter.

Compte-rendu du groupe de travail du 24/01 pour la carte scolaire de la rentrée 2013 (CTSD le 5/02)

Refondation en question

Face aux demandes des syndicats, M. Lassalle, secrétaire général, n'a eu de cesse de nous répéter qu'il n'avait que 150 postes, autrement dit pas grand-chose. C'est un bon résumé de la carte pour la rentrée 2013 : toujours la même musique, toujours la gestion de la pénurie. Appeler cela la « rentrée de la refondation » relève du cynisme ou de l'aveuglement. Certes, + 150 postes, c'est toujours mieux que des postes en moins. En rapport avec les besoins du 93, cependant, ce n'est rien. Toutes la journée ont défilé des circonscription aux abois, où les effectifs explosent, où tout manque : remplacement, réseaux, médecine, accueil des primo-arrivants... Des écoles en perte de vue qui supplient depuis des années pour être classées ZEP, espérant une bouffée d'air ; des écoles ZEP qui se battent pour une décharge de direction vitale, menacées de fermeture pour quelques élèves de moins ; des écoles qui explosent de fait les seuils en raison du non-remplacement des enseignants absents ; des projets locaux existants menacés quand dans le même temps on exige des équipes des rédactions fastidieuses de projets pour ouvrir une TPS, obtenir un maître sup, bref pour remettre en place au compte-gouttes des moyens qui ont été massivement supprimés les années précédentes... La « refondation », non, ce n'est pas vraiment cela. La « continuité » serait un terme bien plus adapté.

« Plus encore que les seuils, la question du remplacement est la priorité de la carte scolaire à venir. »

Logique des vases communicants : sans moyens, si on met quelque part, il faut enlever ailleurs : un jour les seuils, l'autre les remplacements... dans tous les cas, nos conditions de travail restent déplorables.

Rassemblement

le 5/02

devant la DSDEN

8, rue Claude-Bernard - Bobigny

ensemble pour un vrai
changement
de carte.

postes	supprimés	nécessaires*	ouverts	TOTAL
Rentrée 2012	39	115 (+ 2300)	23	- 131
Rentrée 2013	-	67 (+ 1343)	150**	+ 83
SOLDE	- 39	- 182	+ 173	- 48

* pour combler les augmentations d'effectifs élèves entre parenthèses

** ETP occupés par des PES et des M2 à 1/3 temps

La première rentrée, c'était trop tôt. Nous avons attendu.
La deuxième, la « refondation » : un solde négatif de 48 postes.

150 postes ? L'arnaque !

Les 150 ETP (équivalents temps plein) seront en fait alimentés par les PES et les M2 : ces derniers ne constitueront donc pas, comme c'était le cas avec les PE2, des ressources en plus. Opération blanche pour le gouvernement, puisqu'il n'y a en fait aucune création de postes mais simplement la remise en place d'une année de formation avec 1/3 temps en responsabilité. Les 150 créations de postes sont donc un pur affichage. Compter ces stages comme des ETP est pervers, aussi bien pour la formation des stagiaires que pour les conditions d'enseignement. Et on reste à l'idée qu'un enseignant sans formation peut finalement enseigner dans les mêmes conditions qu'un enseignant formé.

Quelles pistes pour les « postes » ?

150 postes pour le département, alors que 67 postes sont nécessaires pour combler l'augmentation d'effectifs... Restent 83 postes pour refonder. Sachant que Quand les syndicats estimaient en octobre dernier qu'il manquait au bas mot 300 postes de remplaçants juste pour couvrir les besoins d'urgence, c'est peu. Ça ne couvre même pas les pertes de l'année dernière, lorsque nous réclamions un « plan d'urgence ».

→ **Moyens de remplacement** : exclusivement des brigades départementales, pas de ZIL, le secrétaire général arguant que la libération des ZIL actuellement sur des remplacements longue durée augmentera mécaniquement les moyens des circonscriptions.

Problème : ce sera dans des proportions marginales étant donné l'étendue du déficit dans un grand nombre de circonscriptions ! Il faut des ZIL !

→ **RASED** : Lasalle indique que la réouverture de postes de RASED pourra être envisagée lors du CTSD du 5/02, en dépit du fait qu'ils ne figurent pas dans les priorités du Ministère.

Banco ! Mais même si on utilise les 67 postes pour les RASED, ça risque d'être un peu juste...

→ **TPS & maîtres supplémentaires** : c'est le flou le plus total, les avancées sur la question se font sans les syndicats des enseignants, et de toute façon rien ne sera proposé de concret pour le CTSD du 5 février ; mais qui sait, peut-être le DASEN aura-t-il alors la bonté de nous tenir informé des avancées sur ces points ?

En ce qui concerne les TPS, une quinzaine de classes devraient ouvrir, pour 400 élèves (soit des effectifs de presque 27 par classes...). Ces ouvertures se feront indépendamment des dispositifs conservés ça et là par des équipes pour le moins motivées puisque les effectifs ne sont pas comptabilisés pour les attributions de postes ! D'ailleurs, pour ces dernières, les effectifs ne seront toujours pas comptabilisés !

À chacun selon son projet

Il faudra un projet pour ouvrir une TPS, un projet pour obtenir un maître supplémentaires. Les écoles n'obtiennent plus des moyens en fonction de leurs besoins mais de leur capacité à produire de la paperasse. Des PES sont comptabilisés comme des enseignants, mais les enseignants ne sont pas jugés aptes à utiliser les moyens nécessaires sans avoir à le justifier. Il faut des projets pour un TNI, un maître sup, bientôt il faudra un projet pour des chaises, pour un enseignant dans une classe.

Ce n'est pas pour rire : c'est ainsi que se profile la suppression des ZEP. Le nouveau label pourrait bien être lié non plus aux besoins mais au projet. Si vous voulez des seuils ZEP, une décharge ZEP et une prime ZEP, il vaut mieux savoir (et avoir le temps de) concocter un beau projet verbeux. Enseigner dans les quartiers laissé-pour-compte du capitalisme n'est plus un critère pertinent...